PÔLE EMPLOI FSU
Poitou-Charentes

AUTREMENT DIT....
Le billet du SNU Poitou-Charentes

Vous avez été positionné sur la formation :
« Savoir organiser un échange régulier avec son RE »

Vous vous interrogez

1-sur la forme ? Positionné(e) sans échange préalable et de manière unilatérale par votre RE ?

2- sur le fond ? Vous n'êtes pas informé(e) sur le contenu détaillé de cette formation ?
(Non fourni avec la convocation et non disponible depuis l'Intranet)

CHERCHEZ L'ERREUR !

Réponse de la direction à la séance DP du 24 octobre (Question SNU Page 17) :
1*- Il s'agit d'un module considéré comme essentiel par la Direction Générale dans le cadre de Pôle emploi 2015. Les ELD doivent sensibiliser les agents sur cette planification et sur les bienfondés des stages proposés.* ***Il est bien du ressort de l'établissement de qualifier les actions dites essentielles et donc de positionner de façon unilatérale les agents.***

2*- l'organisation mise en place dans la région, permet, dans une large majorité des situations, de disposer à la réception de la convocation, de la fiche pédagogique correspondant au stage sur lequel l'agent est inscrit.*

Réponse orale de la Direction lors de la Commission formation du 27 octobre :
Le positionnement sur cette formation doit être ***fait en concertation DAPE/Agent. Son contenu doit être communiqué****.*

Elle ne vise pas à stigmatiser certains agents mais bien à faire émerger les problématiques de communication que pourraient rencontrer certains agents vis à vis soit du responsable d'équipe voire avec le collectif. Enfin elle rappelle que ***cette formation n'est pas obligatoire****.*

INFO DERNIERE MINUTE :
Lors de la CNPF du 31/10 le recueil d'avis a été reporté.
Cette formation est donc pour le moment suspendue.

A vos agendas :

2 CFESS sont prévus pour le premier trimestre 2015 :
- Le premier sur la classification
- Le second sur le statut public.

MOBILISONS NOUS LE 9/12 POUR DEFENDRE LES DROITS DES AGENTS PUBLICS et SIGNEZ LA PETITION ci-dessous :

https://www.change.org/p/direction-g%C3%A9n%C3%A9rale-de-p%C3%B4le-emploi-mobilisation-des-agent-es-de-droit-public-de-p%C3%B4le-emploi

A TOUT MOMENT VOUS POUVEZ CONTACTER VOS ELUS SNU
N'HESITEZ PAS A FAIRE VALOIR VOS DROITS

syndicat.snu-pcharentes@pole-emploi.fr 05 49 47 25 93